

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 49 (1920)
Heft: 10

Artikel: Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey**, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire. — La dictée. — Billet de l'instituteur. — Partie pratique. — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Avis.

Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire

1. Introduction.

A la suite de la discussion d'un rapport sur le « Choix d'une profession », dans une conférence de juillet 1916, le vœu fut émis de mettre à l'étude la question des « Travaux manuels pour garçons à l'école primaire ». Il a été reconnu, en cette occasion, que leur influence devait être considérable sur le choix des métiers. De toutes parts, on s'émeut de la trop grande affluence de candidats dans les carrières libérales au détriment du développement de la classe ouvrière. Les causes de cet état de choses sont multiples, mais certainement, l'éducation reçue sur les bancs de l'école n'y est pas étrangère. Le développement des facultés intellectuelles est poussé très loin, sans doute, mais nous négligeons certainement trop les facultés manuelles et techniques que possède l'enfant. Nous oublions

que, neuf fois sur dix, le jeune homme sera appelé à gagner sa vie par le travail de ses mains.

C'est pour donner à l'enfant le goût, l'amour du travail, que l'enseignement que nous préconisons a été introduit à l'école primaire dans bien des pays. En Suisse, les écoles où les travaux manuels figurent au programme sont déjà nombreuses. Dans notre canton, malheureusement, nous devons constater que cette branche n'a pas encore reçu l'importance qui lui revient. Cela ne veut pas dire que l'on n'y ait pas songé. Depuis longtemps, des hommes d'école en ont reconnu tous les avantages. Durant ces dernières années, particulièrement, leur introduction à l'école primaire a été discutée à maintes reprises. Dernièrement encore, cette question a été portée jusqu'au sein de notre haute Assemblée législative et renvoyée au Conseil d'Etat pour étude. Espérons que, dans un avenir prochain, une décision interviendra à ce sujet.

2. Définition, but et importance des travaux manuels.

L'école a, pensons-nous, pour but de donner à l'homme une éducation telle que toutes ses facultés puissent se manifester et se fortifier. Or, à côté des facultés intellectuelles, l'enfant possède des facultés manuelles et techniques qu'il importe aussi de développer. Le travail manuel scolaire a précisément pour mission de concourir au développement simultané de l'intelligence et du corps. Il doit éveiller et fortifier le goût du travail, affiner la dextérité de la main et contribuer à la perception du beau, « toutes choses bien importantes et que l'on n'apprend pas dans les livres » (Montfort). Son but est essentiellement éducatif. Il ne saurait prétendre à préparer directement de futurs ouvriers pour le bois et le fer. C'est là l'affaire de l'apprentissage ou de l'école professionnelle.

« Les exercices manuels doivent permettre l'éducation des sens, former le goût et inspirer l'amour du travail. Ils doivent, en outre, contribuer au développement de l'activité de l'esprit d'observation et fournir à l'enseignement les meilleurs moyens d'intuition. » (René Leblanc.) L'éducation manuelle consiste dans un choix approprié de procédés divers, choix fait dans les opérations variées des industries pour arriver au but proposé qui est le développement harmonieux et simultané de l'activité de l'intelligence et de l'activité des muscles; ce n'est l'apprentissage d'aucun métier, mais elle rend le jeune homme apte à entreprendre tel travail manuel qui lui plaira, aussi bien que l'arithmétique et la géographie le préparent au travail intellectuel.

« Les travaux manuels favorisent le progrès dans les facultés intellectuelles des jeunes gens : d'abord *l'esprit d'observation* en ce qu'ils s'habituent à bien voir, à porter leur attention sur le détail, à mesurer et à calculer avec exactitude; *l'imagination* parce qu'ils

doivent voir d'avance ce que sera l'objet qu'ils se proposent de fabriquer, le dessiner exactement, puis le confectionner ; *la réflexion* qui unit la théorie à la pratique et lui apprend comment la théorie juste naît du travail et de l'expérience, comment, à son tour, la théorie peut et doit éclairer, diriger le travail, évitant le tâtonnement et les maladresses et réaliser la formule de l'économie bien entendue : le maximum d'effet utile avec un minimum d'efforts inutiles.

« Les travaux manuels développent *l'esprit social* : la sincérité, parce que, avec le travail manuel, il n'y a pas de mensonge possible, le travail est bien ou mal fait ; l'émulation, et, chez celui qui a su faire quelque chose de bien, l'assurance, une certaine confiance en soi qui est un des meilleurs agents de succès dans la vie.

« Enfin, celui qui se livre aux travaux manuels joint à l'estime de l'outil, l'estime du travailleur. Le jeune homme apprend qu'agir vaut mieux que parler, que la connaissance et la possession d'un métier ont plus de valeur que les théories les plus éloquentes. Il ne considérera plus le travail manuel comme avilissant, et toute sa vision future des questions sociales en sera rendue plus équitable.

« Les plis pris par le jeune homme dans le travail manuel se retrouveront dans toutes les activités de l'esprit, c'est-à-dire dans le caractère lui-même : habileté et souplesse de plus en plus grandes, fermeté, sûreté, endurance et persévérance croissantes.

« Ainsi considéré, le travail manuel, fortifié par la pensée religieuse qui doit soutenir l'idéal de chacun, représentera, la vie durant, pour celui qui y aura été formé, une avance nette sur ceux qui n'en auront point fait. » (L. Genoud, *Rapport du Technicum*, 1916-1917.)

(A suivre.)

La dictée

Pour suivre un ordre logique, occupons-nous d'abord de la méthode à suivre pour la dictée : la nécessité de cet exercice sera démontrée par les remarques, assez nombreuses, que nous aurons à faire à ce sujet.

On a dit beaucoup de mal, et avec raison, de la dictée telle qu'on la pratiquait autrefois, exercice routinier, qui n'était autre chose que ce que nous faisons encore aujourd'hui, de temps à autre, sous le nom de « dictée d'épreuve » : simple coup de sonde destiné à mesurer la force des élèves. Cette vieille dictée avait pourtant son utilité, et il est certain que les élèves qui la subissaient connaissaient l'orthographe au moins aussi bien qu'aujourd'hui. C'est qu'elle jouissait d'un grand prestige ; les maîtres et les élèves, et aussi les familles, y voyaient le travail principal de la classe ; aussi la faisait-on avec une attention toute particulière.